

PEPINIÈRE DU VILLAGE  
DES  
**AULNAIES**  
ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT  
**AUGUSTE DUPUIS**

PROPRIÉTAIRE  
St. Roch, Village des Aulnais, Comté de l'Islet, P. Q.  
Catalogues fournis gratis sur demande.  
On y trouvera pour livraison en octobre, un lot superbe de  
Pommiers de 2 ans à \$15 le 100—\$120 le 1000.  
Pommiers de 5 à 7 pieds, \$5 à \$8 la douzaine. \$80 à \$40 le  
100.  
Saules pleureurs, belles variétés, pour planter sur les tombes,  
\$1, \$1.50 \$2 00 pièce.  
Rhubarbe Linnaeus, très-bonne espèce, importée des Etats-  
Unis, 25 cts. le pied.



**AVIS.**

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Québec, 2 octobre 1876.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'As-  
semblée législative de la Province de Québec, toute pétition  
pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le 24 novembre  
prochain.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée législative.



PROVINCE DE QUEBEC.  
**CHAMBRE DU PARLEMENT.**

**Bills Privés.**

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGIS-  
LATURE de la Province de Québec pour obtenir la passa-  
tion des BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de  
privileges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins  
commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpen-  
tages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait  
l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les  
présentes notifiées que, par les règles du Conseil législatif et de  
l'Assemblée législative respectivement (lesquelles règles sont  
publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles  
sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant claire-  
ment et distinctement la nature et l'objet de la dite demande),  
dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français  
et aussi dans un journal anglais et dans un journal français pu-  
blés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui  
y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant  
être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.  
Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine  
de l'apparition de la publication de tels avis dans la "Gazette  
Officielle," adresser une copie du son bill avec la somme de cent  
piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées  
dans les "deux premiers semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

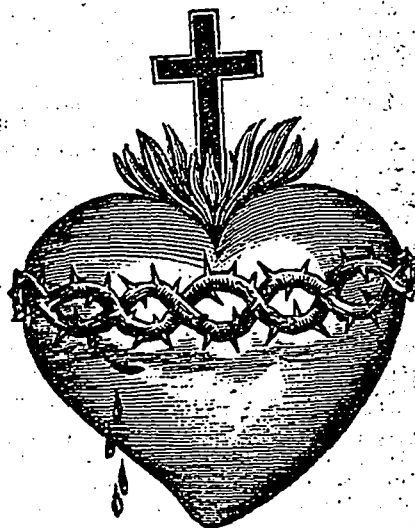
Greffier du Conseil législatif.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée législative.

Québec, 1er Septembre 1876.

**GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR**



Prix du Billet: \$1.00. Les billets sont en vente au Bu-  
reau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné  
à celui qui en achète ou qui en vend dix. On peut en ac-  
hèter au Bureau de la Gazette des Campagnes, à \$1.00

Destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catho-  
liques: le Carmel, le Collège Commercial des Filles des  
Écoles Chrétiennes et l'Église de l'Immaculée Concep-  
tion, est approuvée par Mgr. l'Évêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président  
du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et  
Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P., R. A. R. Hubert, Proto-  
notaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan,  
O. J. Devlin, Alfred Larocquo, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance  
et de Michel Stewart, écra., et sous la surveillance des membres  
de trois comités.

VALEUR DE LA LOTTERIE:

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do .....	2,000.00	2,000.00
1 do do .....	1,000.00	1,000.00
1 do do .....	500.00	500.00
5 do do .....	100.00	500.00
5 do do .....	50.00	250.00
25 do do .....	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne...	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200.00
20 ciboires.....	20.00	400.00
42 calices.....	18.00	756.00
8 encensoirs.....	6.00	48.00
12 ostensoirs.....	32.00	432.00
12 paires de burettes.....	6.00	72.00
12 garnitures d'autel.....	30.00	360.00
290 objets.....	3.00	870.00
1000 do.....	2.00	2,000.00
2000 do.....	1.00	2,000.00
1 bénitier.....	4.00	4.00
Total.....		\$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que  
cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité  
de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial,  
des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une  
loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie  
et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette im-  
mense entreprise, par la voie des journaux. Le jour et le lieu du  
tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier,  
écra., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément,  
écra., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X.  
Cochue, écra., Directeur Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie  
du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets  
contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franc  
de port au Directeur-Gérant: F. X. COCHUE,

No. 268 rue Notre-Dame, Montréal.